

Communiqué de presse

Une ministre qui ne fait pas le choix de l'école publique

Premier jour en exercice pour Amélie Oudéa-Castera et première attaque frontale contre l'école publique et laïque. Le grand chelem des provocations commence sur les chapeaux de roue! Sous le feu des questions après les révélations de Mediapart sur la scolarisation de ses enfants à « Stanislas », établissement privé confessionnel à Paris, la ministre s'est lancée dans un vibrant hommage... à l'école confessionnelle privée! Dans une tirade lunaire, elle a directement critiqué l'École publique pour les heures non remplacées, et implicitement fait du service public d'Éducation un lieu où les enfants sont malheureux, n'ont pas d'amis, ne sont pas épanouis et n'apprennent pas de savoirs exigeants.

Une ministre de l'Éducation nationale ne devrait pas dire ça

Ces propos sont d'une très grande violence pour les personnels qui s'épuisent, par conscience professionnelle, à faire vivre l'École publique au quotidien, malgré des moyens très insuffisants. Les personnels ne sont pas responsables des heures d'enseignement non remplacées, mais les ministres de l'Éducation nationale, oui!

Par ailleurs, le silence de la ministre sur les problèmes mis en évidence au lycée Stanislas (vision sexiste, homophobe et réactionnaire de l'enseignement, l'IVG y étant par exemple assimilé à un « meurtre ») est inquiétant : est-elle vraiment convaincue que l'enseignement est un moyen d'émancipation ? La FSU sera particulièrement attentive aux suites données par la ministre au rapport de l'Inspection générale sur le fonctionnement de cet établissement qui est désormais sur son bureau.

Des choix politiques

Ce que ne dit pas la ministre c'est que ce sont les choix budgétaires engagés de longue date et renforcés depuis 2017 par le Président Macron qui ont mis à mal le système et dégradé les conditions d'enseignement et d'apprentissage des élèves. Pour assurer les remplacements des enseignants, il faut des moyens en personnels. Ce n'est pas en supprimant des milliers de postes d'enseignants, ni en bricolant un « Pacte » que le ministère parviendra à mettre en place un dispositif de remplacement efficace.

Par ailleurs, la justification du choix de « Stanislas » comme étant une simple « école de quartier » n'est pas entendable. Ce n'est pas la proximité géographique qui est recherchée par le choix de « Stanislas » mais bien l'entre-soi des classes sociales aisées. Ce dangereux séparatisme scolaire a été soutenu notamment par Jean-Michel Blanquer et Emmanuel Macron, qui ont fait de larges cadeaux à l'enseignement privé. La FSU rappelle la force du projet scolaire de l'école publique, laïque, gratuite et obligatoire : accueillir partout tous les élèves sans distinction d'aucune sorte, être ambitieux pour chacun, respecter et participer à une véritable liberté de conscience notamment par la construction de l'esprit critique autour de savoirs scientifiquement validés

Et maintenant ? Toutes et tous en grève le 1er février!

Amélie Oudéa-Castera a dit ses regrets d'avoir blessé certain-es enseignant-es. C'est très insuffisant. La FSU exige des excuses publiques envers tous les personnels tant la colère est vive dans la communauté éducative. Mais la FSU exige surtout des actes pour répondre à toutes les préoccupations de la profession : salaires insuffisants, conditions de travail dégradées, inclusion des élèves en situation de handicap sans moyens, attractivité du métier. Le chantier de la mixité sociale mis à l'arrêt sur ordre du président de la République devra être relancé. Les chantiers sont vastes et les annonces faites par le précédent ministre sont très loin de répondre aux préoccupations quotidiennes de la profession. La FSU portera ces questions essentielles dès la première audience avec la ministre et informera les personnels des réponses obtenues. Elle appelle les collègues à exprimer leur colère face aux politiques de l'école du tri social, mais aussi leur détermination à obtenir des moyens pour l'école publique en étant massivement dans la rue et dans la grève le 1^{er} février.